

LA CHARTE DES VALEURS ET LES LIGNES DE CONDUITE



PROFESSIONNALISME

- √ Mener ses actions en ayant toujours à l'esprit l'objectif central d'accompagnement des personnes accueillies
- √ Savoir prendre du recul sur les situations et les analyser
- √ Travailler en équipe en s'appuyant sur les compétences de chacun et en étant solidaires face aux difficultés
- √ Se former

RESPECT

- √ Connaître et reconnaître l'autre (différences, compétences, droits)
- √ Être exemplaire en adoptant des comportements conformes aux valeurs associatives, en interne et en externe
- √ Prendre du temps et écouter chacun avec la même attention et disponibilité

RESPONSABILITÉ

- √ Faire confiance et favoriser l'autonomie en restant en soutien
- √ Assumer ses décisions et les décisions collectives
- √ Rendre compte régulièrement et avec discernement

ENGAGEMENT

- √ Risquer, innover, inventer, rendre possible (avec mesure, dans un cadre collectif et dans l'intérêt des personnes accompagnées)
- √ Donner du sens et favoriser l'engagement collectif par des objectifs partagés et un climat convivial
- √ S'impliquer pleinement dans les actions que l'on mène